



9ème Comité de Pilotage du site Natura 2000

« Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort »



Ordre du Jour

Contexte / Historique (5')

Élection du Président du COPIL (30')

Présentation des outils de communication (25')

Présentation des nouveaux panneaux (45')

Visite sur site

Retour sur les MAEC (15')

Questions diverses (10')





Contexte / Historique



Rappel du contexte

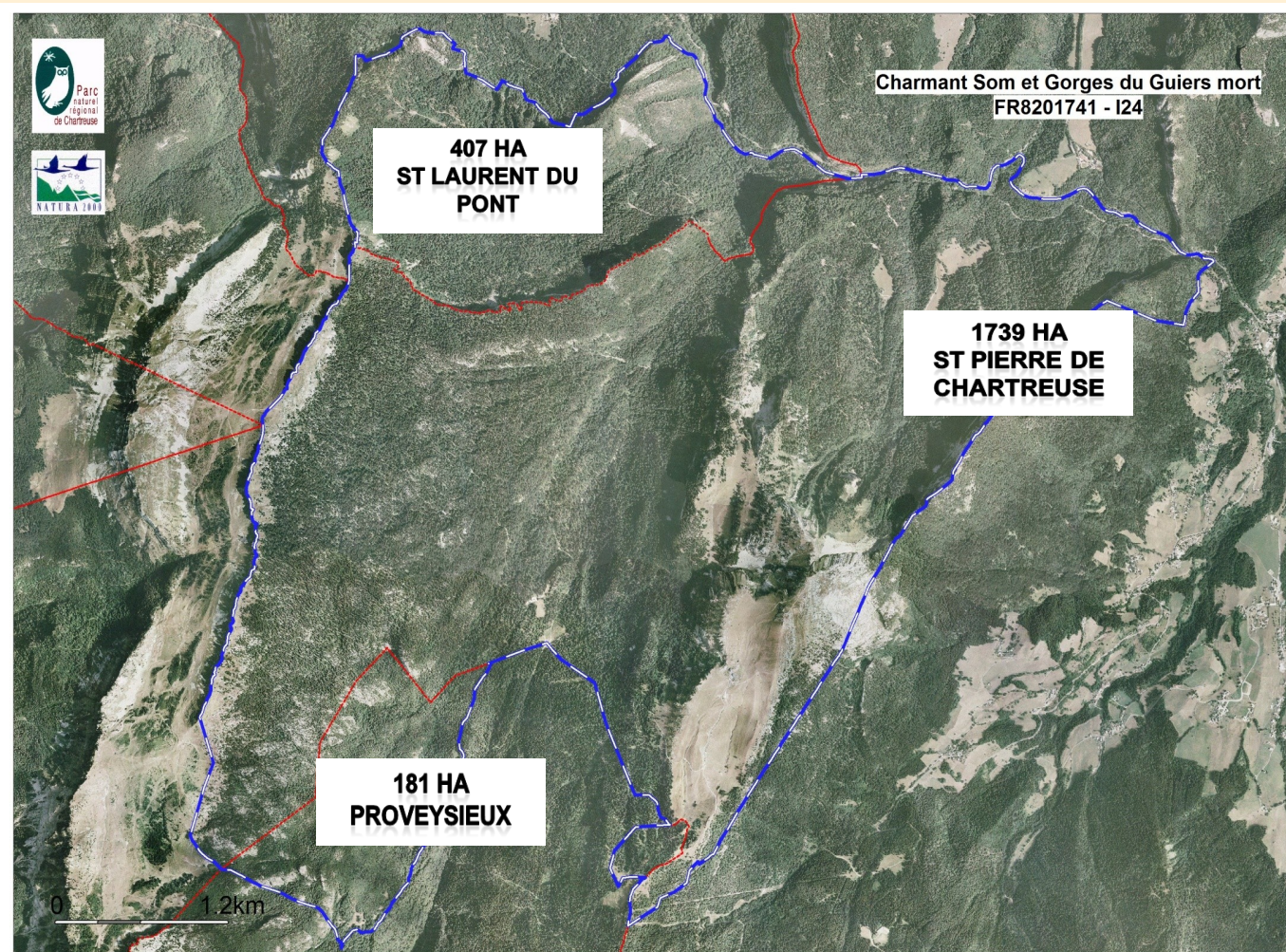
- x ONF opérateur du site et rédacteur du 1^{er} DOCOB (2004)
- x Life Nature et Territoires de 2005 à 2008 porté par l'ONF avec accompagnement PNRC
- x Depuis 2008, PNRC préside le COPIL et anime le site ainsi que 2 autres sites sur l'ensemble du territoire du Parc
- x Janvier 2009 : création d'un poste d'animateur

- x Validation du DOCOB et de la Charte N2000 par le COPIL le 20 février 2014
- x Juillet 2014 : arrivée de la nouvelle chargée de mission N2000
- x Dès 2014, choix du PNRC de porter un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur son territoire



Le site du Charmant Som

x Périmètre : **2327 ha** / Validé en 2012



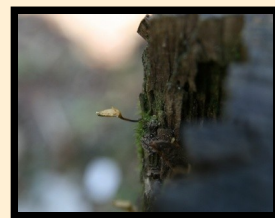
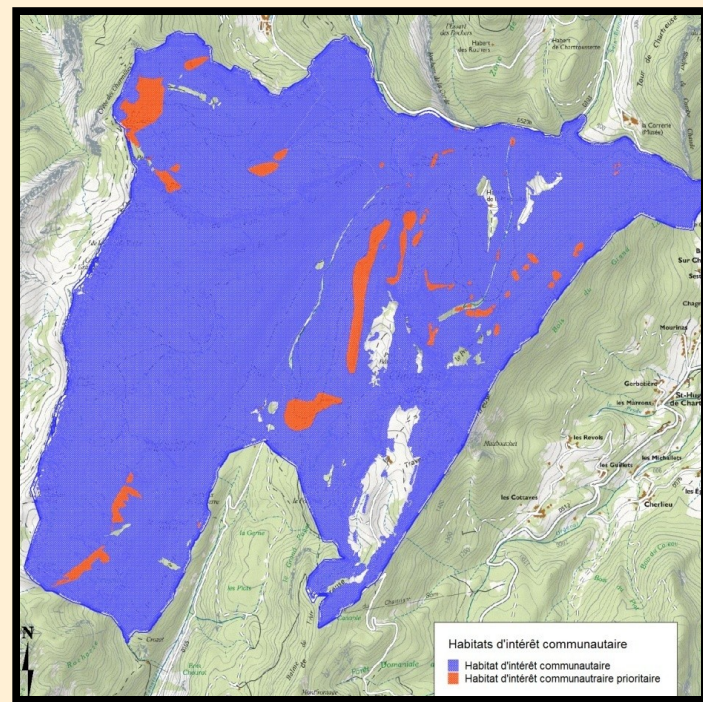
La biodiversité d'intérêt communautaire

x **21 habitats** d'intérêt communautaire (HIC) représentant 94 % du site dont 4 HIP (~ 4 % du site)

- Milieux humides (3)
- Pelouses et prairies (5)
- Landes (1)
- Milieux forestiers (8)
- Milieux rocheux (4)

x **Principales espèces** (EIC) :

Sabot de Vénus, Potentille du Dauphiné, Buxbaumie verte, Rosalie des Alpes (prioritaire),...





Élection du Président du COPIL





Présentation des outils de communication



Fiche pédagogique du Charmant Som

Parc naturel régional de Chartreuse



Le site naturel du Charmant Som

CARTE D'IDENTITE

- Types de milieux : Prairies et pelouses d'altitude, habitats humides, forêts, falaises et éboulis
- Communes concernées : Saint Pierre de Chartreuse, Proveysieux et Saint Laurent du Pont
- Statut : Site Natura 2000
- Superficie : 2327 ha

Au cœur du massif de la Grande Chartreuse, le site du Charmant Som s'étend de la forêt de Génieux aux gorges du Guiers mort et surplombe la vallée de Chartreuse. Au pied du sommet du Charmant Som, le dernier alpage laitier d'Isère, avec transformation sur place, offre un magnifique paysage de pâturage.

Outre les milieux ouverts comme les prairies ou les pelouses remarquables, le site, situé en forêt domaniale, abrite une richesse d'habitats naturels forestiers, reconnus à l'échelle européenne pour leur rareté ou leur fragilité, comme des érabiales de pente et des épicéas sur lapiaz. Sont également présents des milieux rocheux et humides, notamment une tourbière acide d'altitude, milieu particulièrement remarquable puisqu'il accueille des habitats naturels rares à l'étage montagnard.

Tous ces milieux abritent un bon nombre d'espèces protégées comme la Potentille du Dauphiné, la Gagée jaune, l'Ophioglosse commun, la Rosalie des Alpes, le Tétralyre, la Chouette chevêchette, diverses chauves-souris ou encore le lynx. D'autres espèces plus communes parcourent cet espace : chamois, marmottes, cerfs, oiseaux,...

De par sa proximité avec l'agglomération grenobloise, le site est soumis à une forte fréquentation touristique, rendant complexe la préservation des enjeux environnementaux.

CE QUE FAIT LE PARC...

Le Parc naturel régional de Chartreuse est gestionnaire du site « Forêts de ravins, landes et habitats rocheux des ubacs du Charmant Som et des gorges du Guiers mort » au titre de Natura 2000. En partenariat avec l'Office National des Forêts et les associations de protection de la nature, il est en charge, depuis 2008, de l'animation du site et de la concertation entre les différents acteurs. Natura 2000 a permis, notamment, la mise en place d'un contrat agricole pour le groupement pastoral et des contrats forestiers pour la préservation des espèces et milieux remarquables, la réalisation d'inventaires et le suivi de la biodiversité, ainsi que la sensibilisation et la canalisation du public.



CONTACT

Service environnement
du Parc
04 76 88 75 20
accueil@parc-chartreuse.net



- 1 Apollon** : Papillon de montagne facilement reconnaissable à ses ocelles rouges cernés de noir, il est nettement attiré par les fleurs de couleur rose ou violette. Certaines populations ont fortement régressé voire disparu, notamment à cause du réchauffement global du climat. L'Apollon est donc menacé de disparition à l'échelle européenne et mondiale, mais ce risque est faible en métropole.
- 2 Tétralyre** : Oiseau emblématique de la faune alpine, il est exigeant en terme de milieux de vie et très sensible au dérangement (randonnée hors sentier, chiens,...). En hiver, pour se protéger du froid et des prédateurs, l'oiseau creuse un « igloo » dans la neige. S'il est dérangé, l'oiseau va puiser dans ses réserves énergétiques pour s'envoler, ce qui peut compromettre sa survie. En déclin à l'échelle des Alpes, l'espèce n'est pas menacée de disparition au niveau mondial.
- 3 Gagée jaune** : Plante à bulbe produisant des fleurs jaunes à 6 tépales libres formant une étoile, elle affectionne les bois clairs et frais, les lisières et même les pâturages. Espèce protégée sur le territoire français, sa destruction, sa coupe, son arrachage, sa cueillette, son utilisation, sa vente ou encore son achat sont interdits.
- 4 Lynx** : Ce carnivore est solitaire et extrêmement discret. Possédant un large domaine vital, il vit essentiellement en forêt, habitat de prédilection d'un bon nombre d'espèces comme la Chevêchette d'Europe. Animal en danger d'extinction aux niveaux national et européen, il est ainsi protégé à plusieurs échelles. Sa situation est moins préoccupante au niveau mondial.
- 5 Rosalie des Alpes** : Coléoptère bleu cendré possédant des tâches noires sur les élytres et de très longues antennes, il se rencontre souvent sur bois mort, dans de vieilles hêtraies ou hêtraies-sapinières, forêts pouvant également être fréquentées par les chauves-souris. Menacé de disparition, cet insecte est protégé aux niveaux national, européen et mondial.
- 6 Ophioglosse commun** : Appelée aussi Langue de serpent, cette fougère est protégée au niveau régional et est présente au sein de la tourbière acide d'altitude illustrée ci-dessus. Zones humides caractérisées par l'accumulation progressive de la tourbe, la matière organique y étant partiellement décomposée, les tourbières accueillent une riche biodiversité.

En respectant ce lieu, sa faune et sa flore,
soyez vous aussi acteur de la préservation
de ce site fragile.



Dépliant Natura 2000

Qu'est ce que Natura 2000 ?

1992 - Sommet de la Terre, Rio de Janeiro.
L'Union européenne s'engage à enrayer la perte de biodiversité sur ses territoires, en créant le plus grand réseau européen de sites protégés : le réseau Natura 2000 est né.

Ensemble de sites naturels, terrestres ou marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats, les sites ont été inscrits par deux directives européennes, la Directive "Oiseaux" de 1979 et la Directive "Habitats" de 1992. La France a opté pour une politique contractuelle et volontaire en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans la gestion des sites (contrats, chartes).
Ses aspects réglementaires de la démarche, l'évaluation des incidences mesure les impacts de certaines activités humaines ou projets sur la biodiversité, dite "d'impact communautaire", afin de les réduire, les supprimer ou bien les compenser.

Une démarche concertée

Concluant l'interaction de la nature et l'entretien des activités socio-économiques, le dispositif laisse une place importante à la concertation pour une gestion équilibrée du site. Un conseil de pilotage (COPIL) regroupe l'ensemble des acteurs concernés et joue un rôle essentiel dans la planification des actions de gestion inscrites dans le document d'objectifs (DOCOB). Ce dernier est le document de référence dans lequel un diagnostic du site détermine les enjeux, les objectifs de conservation et les actions à mettre en œuvre (protection, suivi scientifique, communication, sensibilisation...).

Les objectifs de Natura 2000

Contribuer à conserver la biodiversité	Contribuer au développement durable des territoires
Faciliter le bon état de conservation des habitats et des espèces	Mettre en œuvre des modes de gouvernance innovants
Faciliter la mise en œuvre de la conservation des habitats et des espèces	Faciliter la mise en œuvre de la conservation des habitats et des espèces
Faciliter la mise en œuvre de la conservation des habitats et des espèces	Faciliter la mise en œuvre de la conservation des habitats et des espèces

Mission Environnement - Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc : 35200 Saint-Pierre de Chartreuse
Tél. 04 78 88 75 20 - Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

Plus d'infos sur Natura 2000 : <http://chartreuse2000.fr>

Natura 2000 dans le Parc naturel régional de Chartreuse

Plus de 7600 hectares, soit 10% du territoire du Parc, font partie du réseau européen Natura 2000. Le PNIR de Chartreuse est animateur de trois sites à l'échelle du territoire :

- **Marais-tourbières de l'Herrétang** (209 ha) ;
- **Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort** (2 327 ha) ;
- **Hauts de Chartreuse** (4 452 ha).

Deux autres sites sont rattachés sur le territoire, à savoir le **Mont Gréle** et le **site des gorges du Guiers vif et ses zones humides des Corbiols** et du **Lac des Pères** (soit près de 2 autres structures).

Marais-tourbières de l'Herrétang

Un peu d'histoire...
Dernier reliquat d'un lac couvrant la plaine à y a 11 000 ans, les zones humides de l'Herrétang ont fait l'objet d'importants aménagements qui débutèrent en 1854 par la canalisation du réseau de l'Herrétang. Des travaux d'entretien de tourbe eurent lieu durant tout le 20^{ème} siècle.

Milieux et espèces
Zones humides caractérisées par l'accumulation de tourbe, les tourbières accueillent une riche biodiversité. Les milieux remarquables, comme les roselières, les prairies humides ou encore les boisements alluviaux, abritent de nombreuses espèces patrimoniales, notamment l'Agrion de Mercure et le Culivré des marais (espèces protégées).

Le Parc en actions...

- Réalisation d'un plan de gestion hydraulique en concertation avec les acteurs locaux afin de concilier le maintien de la zone humide, la qualité écologique du site et l'exploitation agricole : planification et entretien des fossés et cours d'eau en respect de la réglementation "loi sur l'eau", et des enjeux écologiques du site.
- Engagement des agriculteurs volontaires dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) afin de prendre en compte les enjeux environnementaux dans les pratiques agricoles sous réserve d'une contrepartie financière.

Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort

Un peu d'histoire...
Terre des moines Chartreux depuis le 11^{ème} siècle, la Grande Chartreuse est la plus grande forêt domaniale des Alpes. Elle accueille, au pied du sommet du Charmant Som, l'un des derniers alpages salés d'altitude avec transformation sur place.

Milieux et espèces
Site à dominante forestière, il regroupe un éventail de milieux forestiers remarquables comme des forêts de pins à crochets, des érablières ou encore des forêts d'épicéas sur lapiaz. Des landes, des pelouses, des falaises et une tourbière boisée complètent le panel d'habitats. Ainsi, de nombreuses espèces protégées sont présentes dont le Budonnieux vert (inconnu), le Potentille du Dauphiné ou encore la Rosalie des Alpes.

Le Parc en actions...

- Création d'un sentier et pose de clôtures afin de limiter la dispersion des randonneurs dans le milieu naturel et ainsi préserver les pelouses remarquables du site et l'habitat forestier.
- Réalisation de panneaux d'information adaptés aux différents handicaps pour communiquer sur les enjeux du site.
- Mise en place de mesures agro-environnementales (MAEC) pour le maintien de l'élevage, notamment afin d'intégrer la présence du Tétrin lyre dans les pratiques pastorales : concertation avec les éleveurs, la mise des sites morts et à caillots, l'usage de nombreuses espèces comme la Rosalie des Alpes.

Hauts de Chartreuse

Un peu d'histoire...
Territoire de prédilection des ours des cavernes de 45 000 à 15 000 ans, la présence humaine y est attestée dès -10 000 ans. Il y a 4 000 ans, les pilonnages ont été déboulés pour permettre l'installation des premiers élevages.

Milieux et espèces
Vaste monument rocheux s'étendant du Mont Granier à la Dent de Croix, cet espace, accessible uniquement à pied, a conservé une richesse naturelle exceptionnelle bien qu'il ait été modifié par l'homme. Il a donc été classé en Réserve Naturelle Nationale en 1957. La diversité des milieux naturels est importante, allant des forêts de pins à crochets aux pelouses, en passant par des pavements calcaires. La diversité spécifique y est également considérable : plus de 700 espèces végétales, dont le Sabot de Vénus, et plus de 800 espèces animales, comme la Rosalie des Alpes, le Tétrin lyre ou encore le Bouquetin (reintroduit en 2001-2011).

Le Parc en actions...

- Apport d'outils de gestion et de moyens financiers supplémentaires à l'occasion de la Réserve Naturelle via la démarche Natura 2000.
- Mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour les différents groupements pastoraux volontaires dans le but de prendre en compte, dans leurs pratiques, les enjeux environnementaux présents sur les alpages (Tétrin lyre, zones humides, espèces forestières...).
- Concertation sur les autres sites Natura 2000, des inventaires et des suivis naturels sont effectués pour améliorer les connaissances et s'appuyer du bon état écologique des espèces et des habitats.

Site Internet Natura 2000

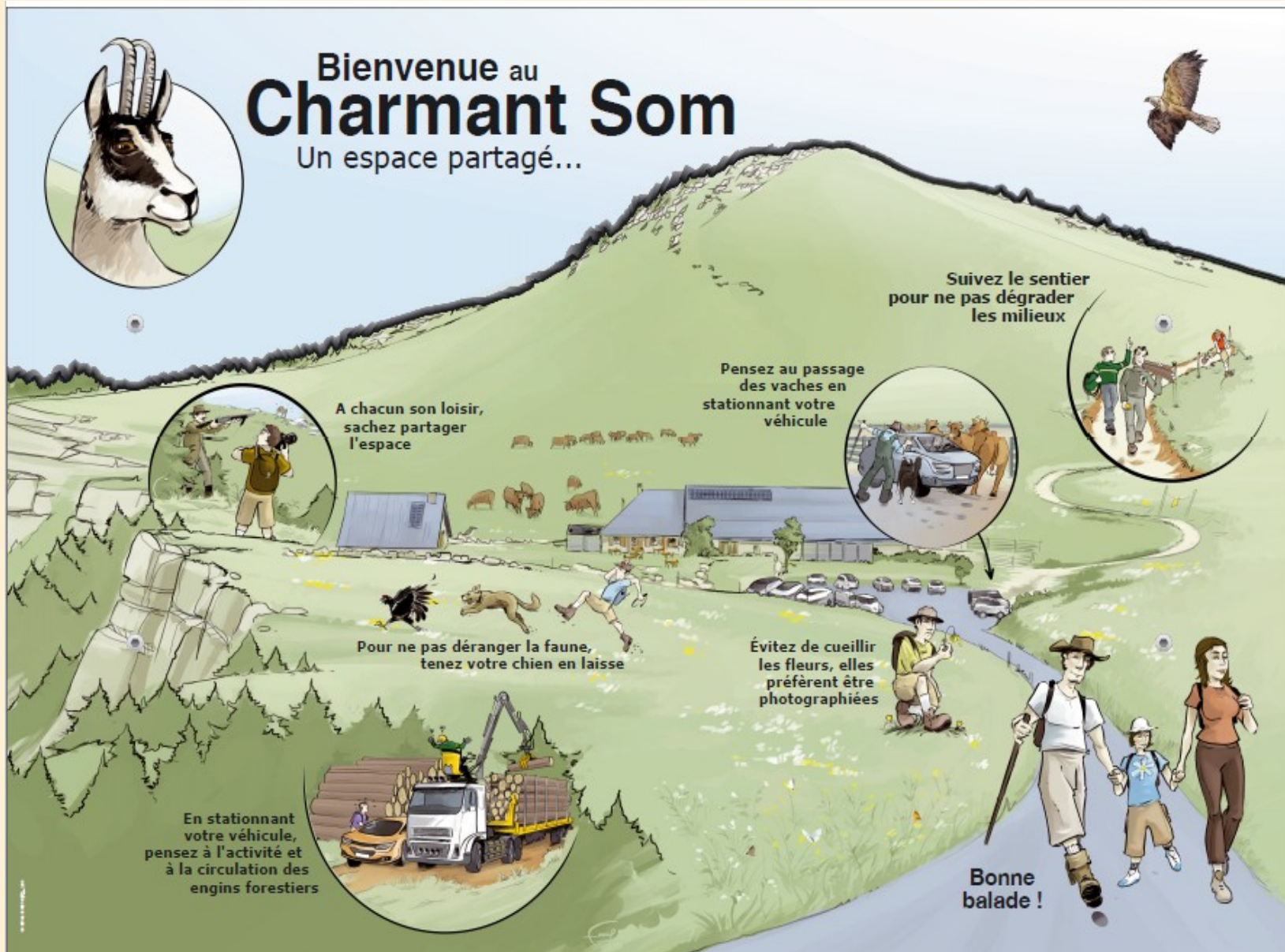




Présentation des nouveaux panneaux d'information



Illustration centrale / Pupitre



Cubes rotatifs / Pupitre

PLAQUETTE 150X40X6MM

Amusez-vous à retrouver toutes mes caractéristiques grâce aux autres cubes...

Tétras lyre



Carte d'identité de l'espèce

Ordre : Galliformes
Famille : Tetraonidae
Genre : Tetrax
Espèce : Tetrax alpestris
Longueur : 45 à 55 cm
Poids : 1,5 à 2 kg
Reproduction : 1 à 2 fois par an
Statut de conservation : Préoccupant
Menaces : Destruction de l'habitat, Chasse, Pollution, Réchauffement climatique
Particularités : Plumage noir et blanc, Queue en lyre, Habite les montagnes, Ne vole pas, Se cache dans les rochers, Se nourrit de végétaux et d'insectes.



Apollon



Carte d'identité de l'espèce

Ordre : Lépidoptères
Famille : Pieridae
Genre : Pieris
Espèce : Pieris nictitans
Longueur : 50 à 60 mm
Poids : 0,5 à 1 g
Reproduction : 1 à 2 fois par an
Statut de conservation : Préoccupant
Menaces : Destruction de l'habitat, Pollution, Réchauffement climatique
Particularités : Plumage blanc avec des taches noires, Se nourrit de végétaux, Se reproduit dans les prairies.

Potentille du Dauphiné



Carte d'identité de l'espèce

Famille : Rosaceae
Genre : Potentilla
Espèce : Potentilla anserina
Longueur : 10 à 20 cm
Poids : 10 à 20 g
Reproduction : 1 à 2 fois par an
Statut de conservation : Préoccupant
Menaces : Destruction de l'habitat, Pollution, Réchauffement climatique
Particularités : Fleurs jaunes, Feuilles vertes, Se nourrit de nectar, Se reproduit dans les prairies.

Chamois



Carte d'identité de l'espèce

Ordre : Artiodactyles
Famille : Bovidae
Genre : Rupicapra
Espèce : Rupicapra rupicapra
Longueur : 110 à 130 cm
Poids : 100 à 150 kg
Reproduction : 1 à 2 fois par an
Statut de conservation : Préoccupant
Menaces : Destruction de l'habitat, Chasse, Pollution, Réchauffement climatique
Particularités : Plumage brun et blanc, Cornes, Habite les montagnes, Se nourrit de végétaux.



Menaces : Destruction de l'habitat, Pollution, Réchauffement climatique
Particularités : Plumage brun et blanc, Cornes, Habite les montagnes, Se nourrit de végétaux.



Panneau vertical

CHARTREUSE



Le Charmant Som



Site Natura 2000
« Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort »



Ensemble, respectons les milieux fragiles

Soyons tous responsables face à la préservation des milieux naturels et des espèces Participez à limiter l'érosion en restant sur les sentiers	Garantissez la quiétude de la faune en tenant vos chiens en laisse Photographiez les fleurs pour laisser à tous le plaisir de continuer à les observer tous les ans
--	---

Please, respect this area

Follow the pathway to avoid trampling vegetation Dogs must be on a leash	Do not pick wild flowers Reminder : Fires and mountain bikes are prohibited
--	---

Natura 2000, c'est quoi ?

Un ensemble de sites naturels européens, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales et végétales, et de leurs habitats. L'objectif du réseau Natura 2000 est de maintenir ou restaurer, dans un bon état de conservation, la biodiversité des sites. Pour cela, il faut concilier préservation de la nature et maintien des activités socio-économiques.

Que fait-on concrètement sur ce site naturel ?

Encadrées par un document de gestion, les actions conduites sur le Charmant Som sont de différents ordres :

- Communiquer, informer et sensibiliser le public sur les enjeux écologiques (animations pédagogiques, site internet, supports de communication,...);
- Accompagner les acteurs locaux, élus, agriculteurs et forestiers pour une prise en compte de la biodiversité dans leurs projets (mesures agro-environnementales, évaluation des incidences,...);
- Assurer le maintien des milieux et des espèces et améliorer les connaissances du site : suivi des espèces et habitats, inventaires naturalistes, actions de préservation voire de restauration de milieux...

L'Office National des Forêts (ONF) et le Parc naturel régional de Chartreuse gèrent ensemble cet espace, en partenariat avec tous les acteurs du territoire.

Un alpage laitier en plein cœur d'une forêt domaniale...

Les pelouses, prairies et landes forment les milieux ouverts, naturels ou entretenus par l'homme. Intégrés dans le réseau Natura 2000, les pelouses du Charmant Som résultent de la pratique du pâturage estival.

Le Charmant Som est l'un des derniers alpages laitiers d'oïlé avec transformation sur place (tomme, serac, faisselle). Il est géré par un groupement pastoral de juin à octobre. Le Parc accompagne ce dernier afin de maintenir de bonnes pratiques pastorales adaptées aux enjeux environnementaux. Sans intervention humaine, le milieu se reformerait petit à petit pour laisser place à la forêt et à d'autres espèces.

Afin de préserver ces pelouses d'altitude, leur biodiversité (flore, papillons, oiseaux,...) ainsi qu'un paysage d'alpage presque millénaire, un équilibre est à trouver entre la croissance des plantes, le pâturage et la présence d'activités de loisirs. Par exemple, pour limiter la dégradation des pelouses remarquables engendrée par la forte fréquentation touristique, un sentier a été tracé. Respecter le sentier, c'est respecter ce milieu et les espèces qui y vivent.



L'exploitation forestière et pastorale, pratiquée depuis des siècles, a façonné les paysages observables aujourd'hui : un équilibre mouvant entre espaces ouverts et fermés, entre gorges, vallées, dalles rocheuses et pentes douces.

Ancienne forêt monastique, la forêt domaniale de la Grande Chartreuse est la propriété de l'État depuis 1792 et est gérée par l'Office National des Forêts (ONF). Plus grande forêt domaniale des Alpes, elle bénéficie du label « Forêt d'Exception® » pour son histoire, liée à la présence des Chartreux depuis le 11ème siècle, ses vestiges, la richesse de sa biodiversité ainsi que pour la qualité de ses bois et de ses paysages. Le site Natura 2000 « Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort » est en plein cœur de cette forêt domaniale.





De nombreuses actions sont menées sur cet espace remarquable. C'est dans un souci de préservation de la biodiversité du site que des travaux de marquage, d'abattage et de taille des arbres ont été réalisés, et des flots de sénescence créés, afin de laisser vieillir les arbres et favoriser l'apparition d'arbres morts et d'arbres à cavité, refuges de nombreuses espèces animales (oiseaux, d'insectes (Rosalia des Alpes par exemple), de mammifères, mais aussi, d'espèces végétales (comme la Buxbaumie verta).












Retour sur les MAEC



PAEC 2016

- x PAEC basé sur les enjeux environnementaux croisés avec les enjeux agricoles ;
- x Projet construit avec l'ensemble des acteurs ;
- x 5 ZIP dont 1 N2000 spécifique / ~ 1,3 M d'€ ;
- x 10 MAEC proposées ;
- x Projet validé – Mise en place de la démarche dès l'automne 2015

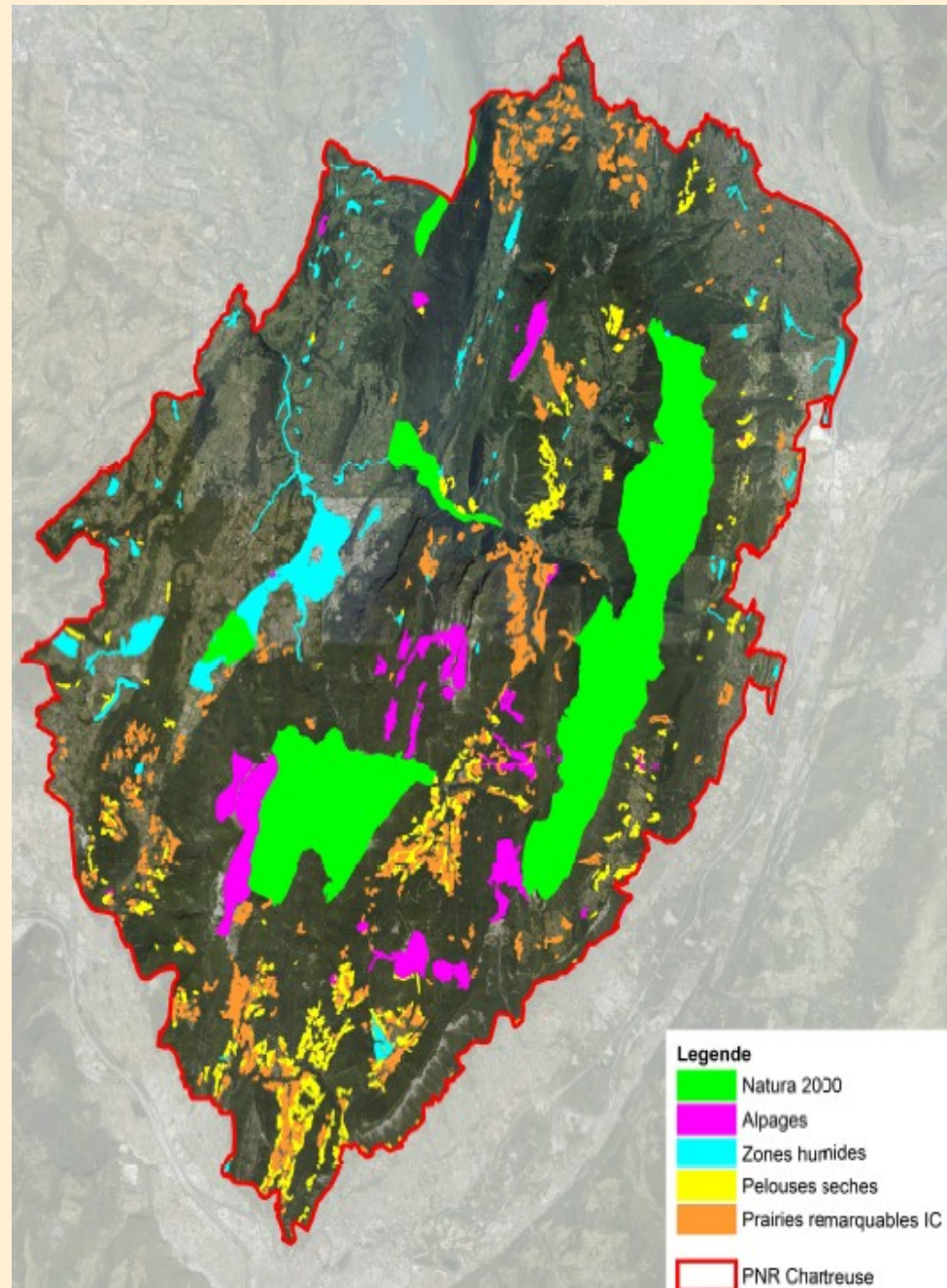
Natura 2000

Maintien des habitats et des espèces

Mise en défens de zones remarquables

Maintien voire amélioration des pratiques existantes

Conversion de terre en surface en herbe



MAEC au Charmant Som

x Pratiques agricoles

- GP de 4 éleveurs – Transformation sur place
- Conduite extensive – 70 vaches laitières + 55 génisses ~
- Présence des bêtes de juin à octobre ~

x Enjeux environnementaux

- Tétras lyre
- Avifaune prairiale : nidification Traquet motteux / Pipit spioncelle + présence Alouette des champs / Tarier des prés
- Chiroptères
- Alyte accoucheur + Lézard vivipare
- Grande diversité floristique

x Intégration des enjeux environnementaux dans les pratiques pastorales → plan de gestion pastorale (Herbe 09)

x Engagement dans la mesure SHP02 pour le reste de l'alpage





Questions diverses





Merci de votre attention



Maison du Parc

38380 Saint-Pierre de Chartreuse

Tél. 04 76 88 75 20 - Fax 04 76 88 75 30 - Site internet : www.parc-chartreuse.net

Animatrice Natura 2000 : coralie.curny@parc-chartreuse.net / 06 88 41 45 86

